



Demande de naturalisation

Par **linoma**, le **15/07/2009** à **21:00**

Bonjour,

Je suis rentré sur le territoire français en Octobre 2005 afin d'accomplir des études de Master 2 (que j'ai obtenu avec mention bien!) à la faculté de droit d'Assas et j'ai complété ma formation par un autre diplôme d'études supérieures en 2006-2007 (en parallèle j'ai effectué un stage de 15 mois dans une Grande entreprise américaine) par la suite (Janvier 2008) j'ai travaillé dans une autre entreprise américaine avec un CDI et un poste de responsabilité. J'ai déposé ma demande de naturalisation à Paris (j'ai une carte de séjour salarié depuis 2 ans) il y a un mois et je voudrais anticiper la réponse de la préfecture. Est ce que j'ai des chances de me naturaliser sachant que j'ai à peine 4 ans de vécu en France ?

Je vous remercie,

Par **anais16**, le **19/07/2009** à **17:29**

Bonjour,

la naturalisation n'est possible qu'au bout de cinq années de résidence régulière en France, réduit à trois années si vous avez effectué trois années d'études supérieures en France. Je dirais donc que si vous pouvez justifier de cela, et si vous avez des ressources suffisantes (au moins le smic), votre demande a des chances d'aboutir. Cette procédure peut prendre jusqu'à 18 mois parfois plus alors pas de panique